

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE FRANCE RENOV'.

Le service public pour mieux
rénover votre habitat.



FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RENOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

05 55 20 88 96 ou sur france-renov.gouv.fr



CORRÈZE

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Les missions de Mon Accompagnateur Rénov' : un accompagnement complet et personnalisé des conseils neutres, gratuits, indépendants

TECHNIQUE

- ✓ Aide à la définition du projet de travaux de rénovation énergétique adaptés au logement
- ✓ Évaluation énergétique du logement
- ✓ Conseils techniques sur les matériaux et équipements à envisager
- ✓ Visite de logements en amont de la phase travaux
- ✓ Sensibilisation aux éco-gestes dans l'habitat

SOCIAL

- ✓ Accompagnement spécifique des ménages en situation de précarité énergétique
- ✓ Orientation des ménages vers les acteurs publics spécifiques selon les besoins



ADMINISTRATIF

- ✓ Assistance à l'analyse des devis
- ✓ Assistance à la mobilisation des aides (CEE, Ma Prime Rénov'...)

FINANCIER

- ✓ Conseil et élaboration d'un plan de financement : aides mobilisables, reste à charge et aides complémentaires

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

05 55 20 88 96

ou sur france-renov.gouv.fr